

LA
PIERRE
DES
HUGUENOTS

28 Aoust 1563

LA PIERRE DES HUGUENOTS

Sur une pierre de la façade d'une maison de la rue Poissonnerie (au N° actuel 5) se trouve gravée une inscription dont voici le texte : 28 Aoust 1563. Lous Huguennots venguèront" (les huguenots vinrent)

Selon Emilien Lebrun, dans son Essai Historique sur la ville de Brignoles (page 492, note 1) cela signifierait que les huguenots envahirent la ville ce jour là. Cette interprétation est critiquable si elle repose sur le texte seul car "venir" ne signifie pas "envahir" et encore moins "se venger".

Mais, depuis, on a lu dans des dépliants ou guides touristiques, et, même dans la dernière édition du Guide Bleu (p. 315) que cette inscription commémore un massacre de Brignolais par les huguenots.

Or, récemment, au cours du classement des archives communales de Brignoles, un document a été trouvé qui se rapporte à cet évènement. C'est un extrait de comptabilité du conseil communal dont voici le texte "Le dernier jour d'aoust 1563, que les gens de la religion se retiroient par mandement du roy et de monseigneur le mareschal de Vieilleville, la communauté a fourni la soupée de cent soixante dix chevaux avec leurs hommes, à 10 sous, et à cent quatre vingts hommes à pied, à 6 sous, compris les laquais et goujards que en menoient beaucoup, ce qui monte à deux cent trente sept florins six sous comme appert de l'acquit signé par Honor Delamer, commissaire".

Ce texte, surtout grâce à la référence au maréchal de Vieilleville permet de savoir ce qui s'est passé réellement. Remarquons aussi que l'expression "se retirer" avait souvent à cette époque le sens de "rentrer chez soi". Quant aux "gens de la religion", (sous entendue "réformée") ce sont les huguenots ; le mot "protestants" était alors peu employé.

A la fin de l'année 1562, une première période des guerres de religion venait de se terminer par la défaite complète des huguenots par les armées royales ; en France à la bataille de Dreux le 18 décembre 1562 en Provence, lorsque ce qui restait de huguenots en armes, retranchés à Sisteron avec les femmes, vieillards et enfants, au nombre de trois mille environ, avaient évacué la ville dans la nuit du 6 septembre 1562, pour chercher refuge dans le Dauphiné, le Piémont et même jusqu'à Lyon.

Catherine de Médicis, la reine-mère, était alors régente au nom de son fils Charles IX agé de douze ans. Conseillée par le chancelier Michel de l'Hospital, elle decida d'essayer, pour pacifier la France, une politique de tolérance à l'égard des huguenots. Par un édit royal promulgué au château d'Amboise le 19 mars 1563, le culte "réformé" fut autorisé, d'une part dans les châteaux ou maisons des seigneurs ou gentilshommes huguenots, et d'autre part, dans une ou deux villes de chaque sénéchaussée. De plus, tous les biens les charges et les offices qui avaient été confisqués à ceux de la religion réformée, ou même vendus, devraient leur être restitués ; et ils pourraient "se retirer" chez eux, librement, pour en jouir paisiblement sans être inquiétés.

Mais l'édit d'Amboise, malgré ses dispositions très libérales ne fut accueilli favorablement ni par les catholiques ni par les huguenots. En Provence, le Parlement d'Aix, en majorité catholique, refusa de l'appliquer. Mais Catherine de Médicis voulait être obéi et savait se faire obéir. Elle chargea deux très grands personnages, les maréchaux de Biron et de Vieilleville, de se transporter dans les provinces où l'édit se heurtait à des oppositions, et là, au nom du roi, de le faire entrer en vigueur. Le maréchal de Vieilleville arriva en Provence le 20 juillet 1563, à Tarascon, où le gouverneur, Claude de Savoie, comte de Tende, favorable aux réformés, l'attendait, avec l'un de ses fils, Honoré, Comte de Sommerive, lieutenant général du roi, c'est à dire chef des armées royales en Provence et catholique intransigeant. Le 8 août, le maréchal de Vieilleville était reçu à Aix par le Parlement. Il réussit à convaincre les uns et les autres d'exécuter les ordres du roi.

Un bon nombre de ces huguenots qui venaient de s'enfuir de Sisteron et qui vivaient cachés, sitôt connu l'édit d'Amboise, s'étaient rapprochés des frontières de la Provence, espérant y rentrer. Le maréchal de Vieilleville ordonna et obtint qu'ils fussent groupés et reconduits jusque chez eux, escortés par des détachements de troupes royales.

Ce fut l'un de ces groupes de huguenots et de soldats du roi qui fit étape à Brignoles, le soir du 28 août 1563. C'est cet événement que commémore la pierre des Huguenots ; avec l'espoir du retour à la paix et la fraternité. Quelques uns de ces huguenots exilés "se retirèrent" sans doute à Besse et au Luc, villages dont les seigneurs étaient eux-mêmes de la religion "réformée".

Voilà comment un modeste document administratif, soigneusement conservé dans les archives d'une commune peut rectifier une erreur d'interprétation historique et rétablir la vérité.

LA VISITE DE

CHARLES IX

ROI DE FRANCE

A BRIGNOLES

EN 1564

LA VISITE DE CHARLES IX, ROI DE FRANCE

A BRIGNOLES (1564)

Le roi Charles IX séjourna à Brignoles, le 26 et le 27 OCTOBRE 1564, avec sa mère Catherine de Médicis, une grande partie de la cour, et une nombreuse escorte.

Il était devenu roi à la mort de son frère ainé François II, le 5 décembre 1560. Tous deux étaient fils du roi Henri II mort en 1559. Mais Charles IX n'avait que dix ans en 1560, et sa mère Catherine de Médicis régna à sa place jusqu'à sa majorité, fixée en France à l'âge de quatorze ans, le 27 juin 1564.

En 1564, la situation politique était très grave en France. Les adeptes de la "nouvelle religion" étaient de plus en plus nombreux, (on ne les appelait pas encore "protestants", mais "Huguenots" ou "réformés"). En certaines provinces et même dans de grandes villes, ils avaient, par les armes, pris le pouvoir aux représentants du roi et chassé le clergé catholique.

La Reine Catherine de Médicis avait quarante cinq ans en 1564 ; elle avait une forte volonté et une grande intelligence politique, et savait se faire obéir. Sa vie privée était irréprochable.

Elle avait parfaitement compris que la repression militaire, malgré quelques succès, ne résoudrait pas le problème, et elle réussit à faire prévaloir une politique de conciliation, malgré l'opposition très puissante de grands personnages et aussi de la majorité du peuple restée catholique.

Elle avait réussi à faire promulguer à Orléans le 8 janvier 1562, un édit de pacification (on dirait de nos jours de "tolérance"), qui donnait aux protestants des garanties, leur permettant de se réunir pour pratiquer leur culte moyennant certaines restrictions.

Cet édit rencontra des difficultés d'application, en particulier dans le sud-Ouest, et en Provence, où le parlement d'Aix refusa de l'enregistrer.

Pour faire céder ces résistances, la reine mère décida d'organiser alors un tour de France. Charles IX découvrirait ainsi son royaume et se ferait connaître de ses sujets. Ce fut une véritable expédition qui dura deux ans et demi ; il n'en existe pas d'autre exemple dans toute l'histoire de France.

Nous en connaissons l'itinéraire détaillé grâce à un journal tenu minutieusement par un maître d'hôtel du roi, Abel JOUAN. Ce journal fut imprimé en 1566.

Le cortège royal quitta Paris le 16 janvier 1564 au matin. Sa longue colonne s'étira sur les routes et sur les chemins de France en direction d'abord de la Bourgogne.

Le roi et la reine mère étaient accompagnés des principaux grands officiers de la couronne parmi lesquels le connétable Anne de Montmorency et le chancelier Michel de l'Hospital ; font aussi parti du voyage, Henri frère du roi âgé de 13 ans (le futur Henri III) et sa soeur Marguerite de Valois âgée de 11 ans (surnommée la reine Margot, elle épousera Henry IV en 1572). Ce dernier, âgé de 11 ans, est aussi du voyage, ainsi que tout le corps diplomatique.

Le jeune roi chevauchait souvent à la tête de sa garde composée de quatre compagnies d'hommes d'armes, tous gentilhommes. Il disposait d'une litière d'apparat et d'un chariot pour ses bagages. Aimant beaucoup la chasse, il avait emmené ses meilleurs chiens.

L'accompagnaient aussi, bien entendu, des domestiques, palefreniers, serviteurs, en tout une trentaine, tous aux couleurs du roi : blanc, rouge et bleu.

Le train de la reine mère était plus somptueux encore ; des litières pour elle et pour ses dames d'honneur, six laquais pour elle et une vingtaine pour ses dames et demoiselles, des chariots pour les bagages, des serviteurs, porteurs et autres domestiques, une cinquantaine au moins.

L'escorte proprement dite comprenait un régiment de gardes-suissees à dix compagnies, quatre compagnies françaises d'infanterie armées de mousquets, et une compagnie de chevaux-légers. En tout, avec les laquais, environ trois mille hommes.

Le cortège royal se trouvait à Dijon le 22 mai, à Lyon du 12 juin au 9 juillet. Il fut reçu à Avignon, qui appartenait au Pape, le 23 septembre 1564. Il y séjourna jusqu'au 16 octobre. Puis ce fut l'entrée en Provence, par Saint-Rémy, Salon où Catherine de Médicis avec ses enfants rendit visite à Nostradamus et l'entrée à Aix le 19 octobre. Les souverains furent logés à l'Archevêché.

L'enregistrement de l'édit de tolérance fut imposé au Parlement et le gouverneur, Claude de Savoie comte de Tende, mis en demeure de l'appliquer.

Le départ d'Aix eut lieu le 24 octobre, et l'on alla coucher à Saint-Maximin. De là, nos souverains firent leur pèlerinage à la Sainte-Baume, ce qui était une tradition des rois de France.

On repartit dans l'après-midi pour Brignoles, que l'on atteignit seulement à deux heures du matin, tant les chemins étaient mauvais.

Le lendemain, mercredi 26 octobre, le cortège royal fit son entrée solennelle dans la ville (et non le 25 novembre, comme l'avait signalé LEBRUN dans son "Essai historique sur la ville de Brignoles", à la page 477).

Les seuls témoignages de cette visite proviennent des anciens historiens de Provence, Bouche et Papon, qui ont sans doute puisé leurs sources dans le récit d'Abel Jouan.

Charles IX passa la journée à Brignoles où "les habitants s'étudièrent à lui donner du plaisir par la gentillesse des danses de la contrée, à une grande place qui était devant sous logis (la "place Caramy).

"De belles filles habillées de taffetas vert, ou de couleurs changeantes, "et les autres de blanc, exécutèrent à la mode de Provence, la volte ou "la martingale. Le roi, qui venait seulement d'apprendre à danser et "craignait les filles, les admira au milieu de ses frères et leur fit "présenter la collation. Et Charles IX prit tel plaisir que les danses

"durèrent de onze heures à cinq heures du soir".

Les délibérations communales de 1564 n'existent malheureusement pas aux archives de Brignoles, ce qui prive nos recherches de détails importants sur la façon dont fut reçu Charles IX dans cette ville.

Le livre de comptes de cette année là, ne m'a donné que de maigres informations :

- 56 florins ont été payés, pour la venue du roi aux archers et trompettes de ce dernier , (f 280 v).

- 202 florins 10 sols 4 deniers ont servi à payer les armes, fournies aux compagnies du sieur de Romolles, et lors de la venue du roy notre sire, (f 280 v).

- 10 florins ont été payés à Mre Estienne AMYC, prieur de Notre Dame, et 28 florins à Mre Heryes RAYSSON, recteur de la luminaire du Corpus Domini, pour les torches que la ville leur a pris lors de la venue du roi. (f 292)

Grace aux lettres diverses du XVIIe siècle d'autres éléments concernant cette visite nous sont parvenus.

On y apprend que les procureurs du pays étaient informés que "ceux de la nouvelle religion" (les Huguenots), voulaient présenter une requête au roi, lors de son passage à Brignoles. Ils demandèrent donc au consuls de présenter une autre requête de la part des habitants, dans le but de maintenir les huguenots en l'état et de leur interdire l'exercice de la nouvelle religion, et de faire "rabilher" les chemins où le roi passerait (Lettre diverse de XVIIe siècle : 24.10.1564 n° 434).

Lors de cette visite la commune de Brignoles avait entrepris plusieurs démarches auprès du roi ou plus exactement de Catherine de Médicis, pour obtenir certains avantages (foire, retour au privilège de franc-alleu et autres). Elle avait chargé pour cette mission Honoré Laurens et plusieurs autres représentants de la commune. (Lettre diverse du XVIIe siècle : 22.11.1564 n° 168)

Le journal d'Abel JOUAN précise que le cortège royal passa par Garéoult, le Vendredi 28 octobre. Charles IX est donc resté à Brignoles deux journées. Pour quitter cette ville, il emprunta le chemin de Saint-Sumian, pour prendre ensuite le chemin qu'on appelait alors "lou camin du gau d'Yeres", c'est-à-dire, "le chemin du gué d'Hyères". Ce chemin existe encore ; il descend vers la rivière de Camps (qu'on appelait alors le "Val de Camps"), le long de la pente méridionale de la colline qui sépare Brignoles de Camps. Près de la bastide des roberts se trouvait un embranchement qui, à droite, descendait la pente jusqu'à un premier gué. Ce gué permettait de traverser la rivière de Camps (à peu près à la hauteur du passage à niveau de la voie ferrée actuelle). On rejoignait ensuite le chemin royal de Brignoles à Garéoult qui existe encore.

Après être passé à Garéoult, Charles IX coucha à Cuers. Il se rendit ensuite à Yèrès (Hyères), puis à Tholon (Toulon) le 3 novembre, et à Marseille. Ce voyage se poursuivra dans les régions de l'ouest de la France. Le cortège royal sera de retour à Paris le 1er mai 1566. Ainsi se termina le voyage de Charles IX à travers son royaume. Le Roi avait parcouru neuf cent deux lieux en deux ans et quatre mois.

SOURCES : Archives Communales de Brignoles : compte trésorairaire de l'année 1564 et 1565.

Catherine de MEDECIS présente à Charles IX son royaume (1564 - 1566) - Pierre Champion - Grasset - P 164, 165
Essai Historique de la ville de Brignoles - E. LEBRUN - P 477.